



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Ewen IHUEL
05 57 95 02 33

ewen.ihuel@culture.gouv.fr

Références : PC08717224A0002-1

SRA/2024/l.ges/CB/EI/N° 1217

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région
à
DDT de la Haute Vienne
À l'attention de Pierre Nicolas,
22 Rue des pénitents Blancs

87032 LIMOGES

Limoges, le 22 novembre 2024



Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement

Références : SAINT-OUEN-SUR-GARTEMPE (HAUTE-VIENNE), 2024 - les pierres blanches PC
PC08717224A0002
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 30 octobre 2024.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de région,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

Hélène MOUSSET